

## Des enquêtes pour garder le contact

### Répondre, c'est nous permettre de mieux vous aider

Tous les 6 mois pendant les travaux, des enquêteurs mandatés par la CCIP Hauts-de-Seine et le département contacteront 300 entreprises implantées à moins de 500 mètres du tracé. Ces enquêtes confidentielles aborderont votre activité dans son ensemble (clientèle, livraisons, transport...).

## Quelques précautions à prendre

### Avant les travaux, bien connaître sa situation économique et financière :

- connaître la structure de sa clientèle
- suivre l'évolution de sa fréquentation et celle de son chiffre d'affaires
- analyser la situation financière de l'entreprise

### Avant et pendant les travaux, prendre des mesures préventives :

- prévenir ses fournisseurs, son banquier, son bailleur, son assureur
- négocier avec eux
- prendre des photos de la vitrine et de son environnement, et les dater

### Pendant et après les travaux, préparer l'avenir :

- réfléchir à sa stratégie
- se former
- rénover son point de vente

## Contacts et adresses utiles

### Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine

6-8, rue des Trois Fontanot  
92023 Nanterre cedex  
www.ccip92.fr

#### Contact :

Manuelle Violet-Lalanne  
01 46 14 26 19  
mviolet-lalanne@ccip.fr

### Chambre des métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine

17 bis, rue Venêts  
92000 Nanterre  
www.cma-nanterre.fr

#### Contact :

Stéphane Pionnier  
01 47 29 43 88  
spionnier@cma-nanterre.fr

### Groupeement des artisans, commerçants et industriels de Colombes (GACI)

273, rue Gabriel Péri  
92700 Colombes

#### Contact :

Hervé Lemainque  
01 47 81 15 52  
contact@qcv92.com

### Mairie de Courbevoie

Place de l'Hôtel de Ville  
92400 Courbevoie  
01 43 34 70 91  
www.ville-courbevoie.fr

### Mairie de La Garenne-Colombes

68, bd de la République  
92250 La Garenne-Colombes  
01 72 42 40 00  
www.lagarennecolombes.fr

### Mairie de Colombes

Place de l'Hôtel de Ville  
92700 Colombes  
01 47 60 80 00  
www.colombes.fr

### Mairie de Nanterre

88, rue du 8 mai 1945  
92000 Nanterre  
01 47 29 50 50  
www.nanterre.fr

### Conseil général des Hauts-de-Seine

Equipe du projet tramway T2  
61, rue Salvadore Allende  
92751 Nanterre cedex  
01 76 68 80 27

### RATP

Agence de développement territorial des Hauts-de-Seine  
1, square Vivaldi  
92400 Courbevoie  
01 58 76 14 32

Toute l'information sur le tramway :  
[www.t2ladefensebezons.fr](http://www.t2ladefensebezons.fr)

# Accompagnement des professionnels riverains des travaux

## du prolongement du tramway T2 entre La Défense et Bezons

# dans le département des Hauts-de-Seine

Le Conseil général des Hauts-de-Seine, la RATP, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine et les organismes sociaux (RSI, URSSAF, DDTEFP) et fiscaux sont dès aujourd'hui à vos côtés pour vous écouter et vous informer pendant les travaux du prolongement du tramway T2.

La commission d'indemnisation amiable sera quant à elle mise en place prochainement.

## L'organisation du chantier

Le **Conseil général des Hauts-de-Seine** est maître d'ouvrage des travaux d'aménagement réalisés sur son territoire (aménagement de la voirie et construction de la passerelle piétonne accolée au pont de Charlebourg).

La **RATP** est maître d'ouvrage du système de transport (plateforme du tramway, alimentation électrique et équipements des stations).

## Calendrier

- janvier 2009 : début des travaux à Colombes
- début 2010 : début des travaux à Courbevoie et La Garenne-Colombes
- 2011 : premiers essais du tramway
- début 2012 : mise en service du tramway

## Comment être informé ?

### Une information de proximité

Un agent de proximité de l'équipe du projet du tramway T2 est présent sur le site pour répondre à vos questions sur l'évolution du chantier.

**Contacts :** [contact@t2ladefensebezons.fr](mailto:contact@t2ladefensebezons.fr)

- Gabriel Dousseau – Tél. : 06 66 47 14 90
- Ana Flamind – Tél. : 06 98 67 72 92

## La CCIP Hauts-de-Seine vous répond

Un conseiller vous informe sur le dispositif d'accompagnement tout au long des travaux.

En toute confidentialité, il vous écoute, vous apporte son soutien pour réaliser un bilan de la santé économique de votre entreprise et vous oriente vers le dispositif le mieux adapté à votre situation.

**Contact :** Manuelle Violet-Lalanne  
01 46 14 26 19  
[mviolet-lalanne@ccip.fr](mailto:mviolet-lalanne@ccip.fr)

## Comment faire face aux difficultés rencontrées ?

### Vous avez besoin de conseils juridiques

Vous rencontrez des difficultés (gestion quotidienne de l'entreprise, bail commercial, conflit d'associés, dettes de fournisseurs, impayés...) et cherchez des solutions juridiques: la CCIP Hauts-de-Seine peut vous aider et en cas de besoin, vous faire rencontrer un avocat gratuitement sur rendez-vous.

**Contact :** Manuelle Violet-Lalanne  
01 46 14 26 19  
[mviolet-lalanne@ccip.fr](mailto:mviolet-lalanne@ccip.fr)

### Vous avez des difficultés à faire face à vos obligations fiscales et sociales

Dès l'apparition des premières difficultés dans le paiement de vos impôts de toute nature et de vos cotisations sociales, vous pouvez vous rapprocher des organismes concernés. Ils étudieront votre dossier et, selon votre situation personnelle, pourront vous accorder des facilités de paiement et/ou des révisions de cotisations.

### Votre activité est réduite ou suspendue du fait des travaux

Vous pouvez contacter la DDTEFP (Direction départementale de l'emploi et de la formation professionnelle) pour étudier avec eux les mesures envisageables.

## Organismes à contacter

### DDTEFP

13, rue de Lens – 92022 Nanterre  
01 47 86 41 81 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30

**Contact :** Thierry Lartigue  
[thierry.lartigue@travail.gouv.fr](mailto:thierry.lartigue@travail.gouv.fr)

### URSSAF

(cotisations sociales des salariés)

97, avenue F. Arago – TSA 70005 – 92729 Nanterre Cedex

**Accueil téléphonique :** 0 820 01 10 10 (0,12 euro TTC la minute)  
du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30

**Accueil sur place :** 97, avenue F. Arago – 92000 Nanterre  
(RER Nanterre Préfecture)  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

### RSI

(le RSI regroupe les caisses de retraite, maladie et vieillesse des entreprises soumises au régime des travailleurs indépendants)

2, rue Voltaire – 92300 Levallois-Perret  
0 810 00 90 32 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30  
[contact@idfouest.le-rsi.fr](mailto:contact@idfouest.le-rsi.fr)

### Commission des chefs des services financiers

(la CCSF peut mettre en place un plan commun échelonné des dettes fiscales et sociales)

Trésorerie générale des Hauts-de-Seine  
167-177, avenue Joliot-Curie – 92013 Nanterre Cedex

**Contacts :** Sofiane Sissaoui  
01 40 97 31 99  
[sofiane.sissaoui@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sofiane.sissaoui@dgfip.finances.gouv.fr)  
Catherine Koppe  
01 40 97 31 24  
du lundi au jeudi de 8 h 40 à 16 h 50 (à 16 h le vendredi)  
[catherine.koppe@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:catherine.koppe@dgfip.finances.gouv.fr)

Toute l'information sur le tramway :  
[www.t2ladefensebezons.fr](http://www.t2ladefensebezons.fr)